

#PÉTITION RESTAURATION

POUR UNE RESTAURATION COLLECTIVE ACCESSIBLE :

NON À L'AUGMENTATION DES TARIFS DE RESTAURATION COLLECTIVE !

Malgré l'opposition des organisations syndicales, le secrétariat général du ministère a décidé de l'augmentation du plafond d'harmonisation tarifaire.

Ce dernier est passé pour 2026, à 6,22€ (5,67€ en 2025) pour l'Île-de-France et à 6,70€ (6,15€ en 2025) pour les autres régions, ce qui fait une augmentation de 55 centimes d'euro (soit près de 10%). Pour rappel, l'harmonisation tarifaire détermine le montant-cible de reste à charge pour les agent-e-s.

La **CGT Finances** est opposée à cette augmentation qui est de la responsabilité de l'employeur et a voté **CONTRE** lors du dernier CNAS.

➔ A la CGT Finances nous revendiquons :

- un montant de reste à charge aux agent-e-s qui tende vers celui des agent-e-s du ministère de l'intérieur, soit 2,73€ en 2025,
- un plateau dit « social » (un plat et deux périphériques),
- que des critères sociaux et environnementaux soient intégrés dans le choix du prestataire de service retenu pour la gestion de ces titres,
- que la restauration proposée aux agent-e-s soit issue majoritairement de l'agriculture biologique et que l'approvisionnement des restaurants fasse appel aux producteurs locaux
- que la restauration collective soit accessible pour toutes et tous, actives, actifs et retraité-e-s.
- à défaut d'une restauration collective, une revalorisation du titre restaurant à son maximum légal (soit 14,52€ en 2025) ainsi qu'une participation de l'employeur à hauteur de 60% (soit 8,71€ en 2025).

LES AGENT-E-S SIGNATAIRES EXIGENT L'ABANDON DE L'AUGMENTATION DES TARIFS DE RESTAURATION COLLECTIVE AINSI QUE L'ARRÊT DES FERMETURES DES STRUCTURES DE RESTAURATION.



Notre Action Sociale est en danger

Aujourd'hui, les agent-e-s des finances sont confrontés à de plus en plus de difficultés pour se loger, pour se restaurer, pour faire garder leurs enfants ou pour partir en vacances.

L'État employeur ne répond que très partiellement aux besoins des agent-e-s dont il a la responsabilité. Pire le ministère de l'économie et des Finances, envisage des arbitrages drastiques sur les politiques sociales

menées et baisse les subventions versées aux associations de vacances, de logement et de restauration.

Reprenons la main sur nos activités sociales, culturelles et sportives qui doivent participer à l'élargissement des connaissances et à un meilleur épanouissement personnel ainsi qu'à l'amélioration des conditions de vie et de travail.

NOM Prénom	Administration	Signature